

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Bureau	En exercice	Qui ont pris part à la DÉCISION
42	37	30

PRESENTS	26
POUVOIRS	4
ABSENTS	7

Vote Pour :	30
Vote Contre :	0
Abstention :	0

**BUREAU
SEANCE DU LUNDI 08 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi huit décembre à dix-sept heures, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Bernard EGUILUZ, Nicolas GÉRAUD, Christophe GOURMANEL, Alain GLADE, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER

Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs, Sébastien CHARRUYER à Robert CINQ, Marie GRANEL à Bernard MIRAMOND, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, François VERGNES à Paul BOULVRAIS

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-François BAULES, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Isabelle FOUROUX-CADENE, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Gilles TURLAN, Claire VILLENEUVE

Secrétaire de séance : Paul BOULVRAIS

N°72_2025DB

ACTES : 7.5.3

OBJET DE LA DÉCISION DU BUREAU : 08- Candidature à l'Appel à Projets Citeo/Adelphe Collecte 2025 - Mesures d'accompagnement à la collecte des emballages et papiers graphiques

Exposé des motifs

Citeo/Adelphe est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2025, Citeo/Adelphe a publié un Appel à Projets (AAP) visant à :

- . accompagner financièrement le déploiement des équipements de précollecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques ;
- . mobiliser de façon accrue le citoyen en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires, dans l'objectif d'augmenter le taux de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques ;
- . améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif ;

- . poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des 546 projets collectés sur près de 39 millions d'habitants, accompagnés au cours des sept dernières années par Citeo et Adelphi ;
- . accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

La période à prendre en considération se situe entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 décembre 2027. Le projet doit concerner une population de 15000 habitants, et viser une augmentation des performances de collecte et de recyclage des emballages et papiers graphiques des ménages, et des professionnels de la restauration.

Les candidatures devaient être déposées avant le 7 novembre. Aussi, l'agglomération a déposé une candidature portant sur les leviers :

- . Levier 1 = améliorer les performances de collecte
- . Levier 2 : améliorer le captage des cartons et fibreux des ménages.

Le budget détaillé du projet s'élève à : 631 297,10€HT, sur des dépenses inscrites au budget 2026 et au PPI de l'agglomération, permettant de solliciter une aide maximale de 185 020€ constituant une recette nouvelle. Le budget prévisionnel est réparti comme suit :

Type de dépense	Montant (€HT)	Levier 1	Levier 2
Pilotage	15 000,00 €		
Etudes	0,00 €		
Communication	7 843,00 €		
Equipements	608 454,10 €		
TOTAL DEPENSES PRESENTEES	631 297,10 €	539 899,80 €	91 397,30 €

Dénomination de la dépense	Explication de la dépense			Montants totaux en IHT	Levier 1 Améliorer les performances des plastiques, métaux, papiers	Levier 2 Améliorer le captage des cartons et fibreux des ménages
Communication - Mémo tri	Réalisation et impression d'un mémo tri pour tous les usagers concernés. Mise à disposition auprès des mairies, structures d'accueil jeunesse, culturelles...	15 000	0,13	1 380,00	50%	50%
Communication - Autocollants colonnes	Impression et pose d'autocollants pour les usagers concernés.	150	10,00	1 500,00	50%	50%
Pilotage - Frais internes	Pilotage par la Directrice Déchets : 0,30 ETP. Animation des réunions de travail avec l'équipe projet "déchets", gestion du budget et suivi de l'opération	1	15 000,00	15 000,00	30%	10%
Equipements - Colonnes aériennes	Achats des colonnes aériennes pour le tri multiflux (4m3)	127	2 300,00	292 100,00	100%	0%
Equipements - Colonnes aériennes	Achats des colonnes aériennes dédiées aux cartons (4m3)	34	2 350,00	79 900,00	0%	100%
Equipements - Technologies de suivi de col	Logiciel de suivi du taux de remplissage des colonnes (Abonnement sur 3 ans)	3	390,00	2 370,00	81%	13%
Equipements - Sondes de télérelève	Acquisition de sondes de télérelève pour les PAV tri et cartons	195	190,00	37 050,00	81%	13%
Equipements - Colonnes enterrées	Acquisition de cuves TRI (5 m3)	14	8 500,00	119 000,00	100%	0%
Equipements - Autres	Sac de pré-collecte pour les foyers concernés par de la collecte en PAV	5 000	1,77	8 850,00	100%	0%
Communication - Mémo tri	Réalisation et impression d'un mémo tri pour les acteurs socio-économiques du territoire concerné, mise à disposition des mairies	5 000	0,13	650,00	50%	50%
Communication - Courrier d'information		5 000	0,38	1 313,00	100%	0%
Communication - Campagne média ou digitale		1	1 500,00	1 500,00	30%	10%
Communication - Autres	Divers supports de communication pour relayer auprès des communes ou pour la campagne de communication	1 500	0,20	300,00	100%	0%
Equipements - Technologies de suivi de col	antenne déportée pour la transmission des données des sondes (dans le cas des PAV en zone rurale) pour 35 PAV TRI et 7 PAV Cartons	102	25,00	2 550,00	33%	7%
Equipements - Colonnes aériennes	Achats des colonnes aériennes pour le tri multiflux (4m3)	16	1 313,35	30 613,60	100%	0%
Equipements - Colonnes aériennes	Achats des colonnes aériennes pour le tri multiflux (4m3)	8	1 313,35	15 306,80	100%	0%
Equipements - Colonnes aériennes	Achats des colonnes aériennes pour le tri multiflux (4m3)	10	2 011,37	20 113,70	100%	0%

Un financement de 185 020€ est donc demandé à Citeo/Adelphe.

Le Bureau,

Où cet exposé,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2025 approuvant la modification des statuts de la Communauté d'agglomération notamment l'article 6.1.6 des statuts compétences en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers,

Vu la délégation au Bureau mentionnée au 7° alinéa du tableau annexé à la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°217_2020 du 14 septembre 2020 portant délégation du Conseil de communauté au Bureau et au Président,

Considérant l'appel à projets Citeo / Adelphe Collecte_2025 et les critères d'éligibilité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **approuve** la demande de financement dans le cadre de l'Appel à projets Citeo/Adelphe Collecte 2025 « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » dans les conditions présentées ci-dessus,

- **charge** le président de signer le contrat afférent avec Citeo/Adelphe dès l'annonce des sélections, en février 2026, et, tout acte se rapportant à ladite décision.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le 12 DEC. 2025

- publication - mise en ligne
Le 12 DEC. 2025

Et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le 12/12/2025



ID : 081-200066124-20251208-72_2025DB-DE